

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLES, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture :
Chaussures en Caoutchouc et de Feutre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Réservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau

SUCCESSALE :
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE
VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

A. CUSSON

MARCHAND
D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS,
PROVISIONS, POISSON, HUILES, ETC.
185 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

ETABLIS EN 1867.

GAUCHER & TELMOSSE
IMPORTATEURS
d'Épiceries, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD
Etc., etc.,
Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,
(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et
Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES
MONTREAL.
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

W. H. STOREY & SON

Fabricants de Gants
ACTON, Ont.
Les GANTS et les MITAINES les plus recher-
chés sont fabriqués par nous dans les genres les
plus nouveaux.

"STOREY'S EUREKA"
FERMETURE DE GANTS PATENTÉE

Nous sommes les inventeurs et les propriétaires
de la Patente du Fermeoir à ressort de GANT
"EUREKA," si justement reconnu comme le
plus parfait.
Il est patenté au Canada, aux Etats-Unis et en
Angleterre.

BRANCHES A L'ETRANGER :
Spruce Street, NEW-YORK, Etats-Unis.
Lime Grove, BIRMINGHAM, Angleterre

A. GIBERTON & CIE.
8 Rue DeBresolles, et 7 LeRoyeur

Importateurs et Commissionnaires,
Agents de Produits Européens,

EN GROS SEULEMENT.
En Stock :
Vins de Bordeaux,
Bourgogne,
Champagne,
Santernes,
Sicile,
Madère,
Zucco,
Eau-de-Vie,
Genièvre,
Chartreuse,
Bénédictine,
Liqueurs et Conserve all-
mentaires de toutes sortes,
Etc., Etc.
En Stock :
Glaces et Miroirs,
Cuirs et Peaux,
Toiles à Bluteaux
Echantillons de :
Papiers,
Plumes,
Souliers,
Scies à Ruban,
Armes de Chasse,
Cristalleries,
Porcelaines,

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS
d'Épiceries, Vins, Liqueurs,
ET
PROVISIONS.
329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,
MONTREAL.

EMILE THOURET & CIE.

Articles Fantaisie de Laine,
Laines Zephir de Berlin,
Gallons en Mohair,
Noirs Italiens
210 RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

sucriers, fatigués, harassés, ont tous degré la
semaine dernière.—La récolte de sucre a été
supérieure à celle de 1868,—ce qui n'est pas
peu dire.—En général, chaque coulisse, dans
les grands établissements, a donné 1 1/2 lbs. ce
qui fait une moyenne de 1 1/2 lbs par érable.
Beaucoup ont fait 2 lbs par coulisse. On nous
rapporte que dans une petite sucrerie compo-
sée de 180 érabes il a été fait 700 livres de
sucre. Chaque érable portait deux chaudières
et quelques-unes, trois.

Le transfert du chemin de fer du Pacifique
au syndicat aura lieu lundi prochain. Outre
la division est, la branche de Pembina et dans
la division ouest, la partie du chemin jusqu'à
Telford passeront sous leur juridiction. Aussitôt
que le transfert sera effectué, il sera publié
officiellement. L'intention du syndicat est après
le transfert de mettre en circulation des trains
directs de St-Paul à Winnipeg. Le travail in-
complet sur la division Est, les bâtiments des
stations, les réservoirs d'eau, etc., y seront en-
trepris par la compagnie. Le tarif des trans-
ports qui a reçu la sanction du gouverneur
général en conseil a été préparé et sera promul-
gué en même temps que l'annonce officielle
du transfert. Les taux actuels seront considé-
rablement réduits.

M. Hellams, un éleveur d'abeilles bien con-
nu de Ste-Catherine rapporte que, dans la pro-
pre expérience de l'hiver dernier, il est convain-
cu que 90 pour cent des abeilles du Canada et
des Etats-Unis ont dû mourir. Dans le comté
de Lincoln, beaucoup d'éleveurs ont perdu
tout leur stock, d'autres et lui-même en ont

perdu les 3/4 de celles qui vinrent en
quartier d'hiver. Les abeilles qui restent
sont en bonne santé quoique faibles de l'em-
prisonnement si prolongé de l'hiver. Il n'at-
tribue pas cette mortalité entièrement au froid,
mais à une dissenterie fatale dont les abeilles
furent attaquées et qui fut causée par la for-
mation du miel de fruits endommagés à l'au-
tomne et aussi par l'arrivée si subite du froid
qui ne donna pas le temps aux abeilles de fer-
mer les rayons qui contenaient ce dernier miel,
lequel urit bientôt, et que les abeilles durent
consommer à défaut d'autres pendant l'hiver.

Les derniers journaux français nous ap-
portent le vote définitif du tarif des douanes :
Le Sénat a définitivement accepté les droits
transactionnels votés par la Chambre des dé-
putés. Ces droits sont : bœufs, 15 fr. ; vaches,
8 fr. ; moutons, 2 fr. ; porcs, 3 fr. la pièce.
Viandes fraîches de boucherie, 3 fr. ; viandes
salées, 4 fr. 50 les 100 kil. Soit une protection
de 2 à 3 0/0.

On sait que la commission sénatoriale ne
faisait opposition que sur deux chapitres, rela-
tifs, l'un au seigle, au maïs et à l'avoine, l'autre
au riz. L'exemption de droit votée par la
Chambre a été maintenue par le Sénat, malgré
la commission.

Le droit d'entrée de \$3 par tête de bétail, de
\$0-40 par tête de mouton permettre l'introduc-
tion sur le marché français des animaux cana-
diens et l'exemption du droit sur le seigle,
l'avoine ouvrent également à nos produits un
débouché important.

On parle beaucoup depuis quelques jours
des manœuvres qui ont lieu à la bourse sur
certains stocks. Les actions de la compagnie
du gaz de Montréal ont subi en peu de jours
une baisse de 19 pour cent, si l'on y comprend
le paiement du dividende. Les courtiers attri-
buent cette baisse à la crainte qu'inspire aux
compagnies d'éclairage au gaz, la lumière
électrique, mais il y a d'autres personnes tout
aussi bien informées qui prétendent que la
baisse est le résultat de ventes à découvert
faites par les courtiers eux-mêmes. Que la
baisse provienne des détenteurs prudents crai-
gnant les progrès accomplis chaque jour par la
lumière électrique et son entrée prochaine
dans la consommation, ou que la baisse soit
accomplie par des courtiers qui, anticipant la
diminution des dividendes par suite de l'aban-
don de l'éclairage au gaz, vendent ce qu'ils
ne possèdent pas, comptant se couvrir par un
achat avant le jour de la livraison, le résultat
est le même; la confiance dans le placement
est ébranlée. Les économies réalisées dans
l'obtention de la lumière électrique, la divisi-
bilité de son intensité, désormais acquise ren-
dent son introduction immédiate dans les
maisons d'habitation ainsi que dans l'éclairage
des rues, et en présence de la lutte qui va s'ou-
vrir entre les deux systèmes, on comprend que
les gens prudents s'efforcent de rester neutres
dans la lutte, en n'ayant point d'intérêt engagé
que la victoire ou la défaite d'un des combat-
tants puisse compromettre.